

**REPONSE D'OC A LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA REGIE DE L'ENERGIE
(LA REGIE) A OC RELATIVE A LA DEMANDE PORTANT SUR DIVERSES MESURES EN LIEN
AVEC LE GSR**

PÉRIODE DE RECOUVREMENT DU SOLDE CUMULÉ NON RECOUVRÉ

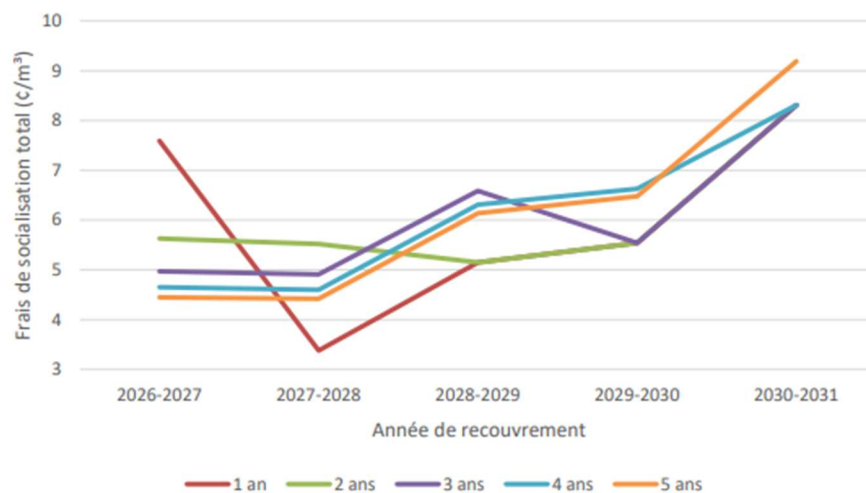
- 1. Références :**
- (i) Pièce [B-0040](#), p. 2, réponse à la question 1.2;
 - (ii) Pièce [B-0040](#), annexe Q-1.3;
 - (iii) Graphique produit par la Régie.

Préambule :

(i) Énergir présente des scénarios de recouvrement du solde cumulé des coûts de 2024-2025 et 2025-2026, répartis sur des périodes d'un à cinq ans, ainsi que leurs impacts tarifaires respectifs.

(ii) Énergir présente un comparatif du coût à socialiser et des frais de socialisation entre la méthode proposée, selon un recouvrement du solde cumulé sur des périodes d'un à cinq ans, et la méthode actuellement en vigueur.

(iii) La Régie produit le graphique suivant à partir des références (i) et (ii).



Demandes :

1.1. Compte tenu des références (i) à (iii), veuillez commenter le scénario de recouvrement du solde cumulé sur une période de deux ans, au regard des objectifs de stabilité tarifaire, de minimisation du coût de service total à récupérer et de protection des consommateurs.

Afin de mieux apprécier l'effet des différents scénarios de recouvrement prévus par la méthode proposée d'Énergir et de les comparer à la méthode actuelle, OC a préparé le tableau ci-dessous. Les données utilisées proviennent des références (i) et (ii).

Tableau OC - 1 : Comparaison du coût de service total à récupérer, des frais liés au solde cumulé et des frais de socialisation totaux selon le scénario de recouvrement

	Méthode actuelle	Méthode proposée				
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
[1] Coût de service total à récupérer (000 \$)	269 911	250 560	259 915	269 080	278 186	287 269
[2] Variation*	s.o	s.o	3,73 %	3,53 %	3,38 %	3,27 %
[3] Frais du cavalier tarifaire liés au solde cumulé (¢/m³, cumulés)	4,56	4,23	4,41	4,58	4,76	4,94
[4] Variation*	s.o	s.o	4,26 %	3,85 %	3,93 %	3,78 %
[5] Frais de socialisation totaux, méthode proposée (¢/m³, cumulés)	24,98	21,66	21,84	22,01	22,19	30,68
[6] Variation*	s.o	s.o	0,83 %	0,78 %	0,82 %	38,26 %

*Les variations présentées sont calculées par rapport au scénario proposé de la colonne précédente. Aucune variation n'est indiquée pour la méthode actuelle ni pour le scénario 1 an, ce dernier servant de point de départ à la comparaison entre les scénarios proposés

Les lignes 1, 3 et 5 du tableau OC-1 présentent les principaux éléments à considérer dans l'analyse des scénarios de recouvrement proposés et permettent de les comparer à la méthode actuelle. Pour les lignes 1 et 3, OC reprend les données du tableau 3 révisé déposé par Énergir en réponse à la DDR no 3 de la Régie.

On constate d'abord que le coût de service total à récupérer demeure inférieur à celui de la méthode actuelle dans les scénarios de recouvrement sur un, deux et trois ans, puis devient supérieur dans les scénarios sur quatre et cinq ans. Les frais du cavalier tarifaire liés au solde cumulé demeurent également inférieurs à ceux de la méthode actuelle dans les scénarios sur un et deux ans. Dans le scénario sur trois ans, ils s'en rapprochent fortement, l'écart n'étant que de 0,02 ϕ/m^3 , avant de devenir supérieur dans les scénarios sur quatre et cinq ans.

La ligne 5 présente, pour sa part, les frais de socialisation totaux cumulés sous la méthode proposée, calculés à partir des tableaux de l'annexe Q-1.3. Les écarts entre les scénarios de deux, trois et quatre ans demeurent relativement limités, alors que le scénario sur cinq ans se démarque nettement à la hausse. Cette situation s'explique par le fait qu'Énergir a dû ajouter une année supplémentaire à son analyse, soit 2030-2031, afin de tenir compte du passage du seuil réglementaire de 7 % à 10 %, ce qui augmente les frais de socialisation totaux de ce scénario.

Dans ce contexte, OC considère que le scénario sur trois ans constitue un compromis raisonnable. Certes, le scénario sur deux ans présente des avantages réels. D'une part, il minimise davantage le coût de service total à récupérer que les scénarios sur trois, quatre ou cinq ans, et même que la méthode actuelle. À cet égard, ce coût s'établit à 259 915 k\$, soit un niveau inférieur à celui de la méthode actuelle et d'environ 9,2 M\$ inférieur au scénario sur trois ans. D'autre part, un recouvrement plus rapide favorise davantage la causalité des coûts et l'équité intergénérationnelle, puisque les montants sont récupérés auprès d'une clientèle qui reflète plus étroitement celle ayant contribué à la constitution du solde. Enfin, les frais liés au coût de service associé au solde cumulé non recouvré des années 2024-2025 et 2025-2026 demeurent inférieurs à ceux de la méthode actuelle et s'établissent, en cumul, à 4,41 ϕ/m^3 .

Cela étant, le scénario sur deux ans concentre davantage l'impact tarifaire sur les deux premières années de recouvrement. Comme l'illustre le graphique produit par la Régie, il entraîne, à court terme, des frais plus élevés que le scénario sur trois ans, ce qui le rend moins favorable sur le plan de la stabilité tarifaire. De plus, le frais cumulatif associé au coût de service lié au solde des frais non recouverts de 2024-2025 et 2025-2026 s'élève à 4,58 ϕ/m^3 dans le scénario sur trois ans, soit un niveau très proche de celui de la méthode actuelle. OC considère ainsi que le scénario sur trois ans constitue un compromis plus équilibré : il demeure inférieur à la méthode actuelle, tout en permettant un lissage plus raisonnable de l'impact tarifaire pour la clientèle. Il évite également d'accentuer les problèmes d'équité intergénérationnelle, contrairement à un recouvrement sur plus de quatre ans.

1.2. Veuillez préciser les principaux avantages et inconvénients, le cas échéant,

associés à un recouvrement du solde cumulé sur une période de deux ans, comparativement à des périodes de recouvrement plus longues.

Voir la réponse à la question 1.1.